



Course Enfants - REGLEMENT

Dimanche 5 Mars 2023

1- Définition de la course enfant

A l'occasion des 21 km de Blagnac, le BSC Athlétisme organise une course à pied réservée aux enfants nés entre 2010 et 2016. Les enfants âgés de 6 à 9 ans effectuent 1 petite boucle d'environ 1000 mètres. Les enfants âgés de 10 à 12 ans peuvent effectuer une grande boucle de 1 600 mètres. La course est non chronométrée et sans classement.

La participation à cette course est gratuite

2 – Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement le dimanche 5 mars au « stand » de la course enfants sur le parking du musée Aeroscopia situé rue André Turcat à Blagnac. Il est souhaitable de télécharger à l'avance, sur le site de la manifestation <http://www.semi-blagnac.com>, le bulletin d'inscription afin de le remplir et le signer. Cela permettra ainsi d'aller plus vite le dimanche matin de la course.

La fiche est à remplir par le responsable légal et l'accompagnant majeur du jour de la course puis à ramener le jour de la course.

Chaque enfant devra se présenter accompagné de l'adulte majeur responsable au stand inscriptions enfants réservé à cet effet au barnum de la course enfant (parking du musée Aeroscopia - rue André Turcat à Blagnac) pour valider son inscription et retirer son dossard. La couleur du dossard dépendra de l'âge de l'enfant.

Le dossard sera violet pour les enfants effectuant la petite boucle et jaune pour ceux effectuant la grande boucle.

Les inscriptions seront effectuées de 8H30 à 9H45.

3 – Départ

Le départ se fera sous l'arche officielle de départ située à proximité du musée Aeroscopia, rue Beteille. Un départ commun sera organisé entre le parking d'Aeroscopia où se situent les inscriptions et la ligne de départ rue Béteille.

Un échauffement collectif sera proposé à 10H00 juste après le départ des semi marathoniens. Le départ de la **course enfant sera donné à 10H05**. Le départ sera commun à tous les enfants, qu'ils effectuent une petite boucle ou une grande boucle.

4 – Arrivée

L'arrivée se fera sur le parking d'Aeroscopia, rue André Turcat. Le parcours n'étant pas chronométré, **aucun classement ne sera effectué** à l'issue de la course entre les participants sous quelque forme que ce soit. Chaque enfant recevra une collation à l'arrivée.

5-Parcours emprunté

La course empruntera le parcours suivant :

* **Parcours pour les plus jeunes (6/9 ans)**, une petite boucle « violette » (environ 1000 mètres) : Départ rue Beteille > Virage à gauche au Rond Point > Tout droit avenue d'Aeroconstellation jusqu'au giratoire d'Aeroconstellation > ½ tour à l'entrée du giratoire > Reprendre l'avenue d'Aeroconstellation > Tourner à droite rue André Turcat > Tout droit jusqu'au parking du musée où l'arrivée se situera sur la droite.

Parcours pour les plus grands (9/12 ans) : une grande boucle « jaune » (environ 1600 mètres) : Départ rue Beteille > Virage à gauche au Rond Point > Tout droit avenue d'Aeroconstellation jusqu'au giratoire d'Aeroconstellation > Prendre le giratoire d'Aeroconstellation par la droite > Continuer tout droit jusqu'au carrefour Ziegler/Andromede > Faire ½ tour > Reprendre tout droit vers le giratoire d'Aeroconstellation > le traverser par la droite > Prendre le début de l'avenue d'Aeroconstellation > Tourner à droite rue André Turcat > Tout droit jusqu'au parking du musée où l'arrivée se situera sur la droite.

6 – Assurance

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Les licenciés sont couverts par l'assurance de leur licence. Les non licenciés doivent être assurés personnellement.

7 - Droit à l'image

Tout concurrent autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître. Conformément à la loi Informatique et Liberté, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant (mail : secretariat.bsca@gmail.com).

8 – Sécurité

Pour être clairement identifiable comme participant à la course, chaque enfant devra porter le dossard fourni par l'organisation.

Pour des raisons de sécurité et d'affluence, il n'est pas possible aux accompagnants de courir aux côtés de leurs enfants (vélo compris). Le parcours emprunté sera balisé et est coupé de toute circulation de voitures. Des bénévoles seront positionnés sur la course ainsi qu'à chaque intersection et s'assureront du bon déroulement de la course.

En cas d'abandon de course, l'enfant devra rester sur le parcours et le finir en marchant. Un bénévole fermera la course pour ainsi s'assurer de la bonne arrivée de chaque enfant.

En cas de sortie de l'enfant du parcours balisé, il ne pourra plus être considéré sous la responsabilité de l'organisation.

L'organisation considère que ces démarches ont été expliquées à chaque enfant par son responsable légal.

En dehors des temps de course (avant le départ et après l'arrivée), les enfants restent sous l'entière responsabilité des adultes majeurs accompagnants.

L'adulte majeur accompagnant devra rejoindre son enfant après l'arrivée, et signaler aux bénévoles

présents qu'il a bien récupéré son enfant.

9 – Intempéries & cas de force majeurs

En cas d'intempéries ou en cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la course enfants. Dans la mesure du possible, cette information sera donnée au plus tôt.

10 -Acceptation complète du règlement

Le fait de s'engager et de participer à cette épreuve implique la connaissance et l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement.